



## SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

**Comité Syndical du 11 décembre 2025**

**Délibération n°59/2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame La Présidente en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

**Date de convocation :** 1<sup>er</sup> décembre 2025.

**Membres présents :** messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, Michel CARTERET, François NEBOUT, Gérard DESAPHY (Pouvoir de Gérard ROY), Xavier BONNEFONT, Gérard LEFEVRE, Mesdames Virginie LEBRAUD, Célia HELION, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA.

**Membres absents ou excusés :** messieurs François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Gérard ROY (Pouvoir à Gérard DESAPHY),

Mesdames Martine PINVILLE, Charline CLAVEAU, Caroline COLOMBIER, Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST.

**Membres consultatifs absents :** messieurs Alain LEBRET, Andreas KOCH.

**Secrétaire de séance :** madame Célia HELION.

<b>Nombre de délégués en exercice</b>	20
<b>Présents</b>	11
<b>Pouvoir(s)</b>	1
<b>Absent(s)</b>	9
<b>Votants</b>	12

### **Objet : Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 14 octobre 2025**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-15,

Vu le projet de procès-verbal ci-annexé,

Le procès-verbal de la séance du Comité syndical, qui s'est tenue le 14 octobre 2025, a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Monsieur Gérard ROY.

Il convient à ce titre que les membres du Comité syndical le valident.

**Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :**

- approuvent le procès-verbal du Comité Syndical du 14 octobre 2025.

Acte administratif rendu exécutoire  
du fait de sa publication le 16 déc. 2025  
et de sa transmission au  
représentant de l'Etat le 16 déc. 2025  
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 16 décembre 2025

Signé: Le Président

La Présidente,  
Stéphanie GARCIA